

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 02 décembre 2021

Date d'affichage : 02 décembre 2021

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents :

Votants :

Dont pouvoir (s) :

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE HUIT DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Pouvoirs de :

Absents excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA
2000 DE LA VALLEE DE SEINE AMONT**

Notre commune est concernée par les sites Natura 2000 de la vallée de Seine amont (carte jointe).

Conformément aux articles L414 et R414 du code de l'environnement, il appartient au conseil municipal de désigner par délibération le représentant de la commune ainsi que son suppléant au comité de pilotage de ces sites.

Au vu des candidatures exprimées, le conseil municipal désigne par : **xx voix POUR xx voix Contre et xx voix d'Abstention**

TITULAIRE :

SUPPLEANT :

Pour extrait certifié conforme au registre.

La Maire

Laetitia SANCHEZ.

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.